

L'enseignement arabo-islamique au Sénégal à l'époque précoloniale : genèse, évolution, méthodes et impact

Arab-Islamic education in Senegal during the pre-colonial period: genesis, evolution, methods and impact

Khassim DIAKHATE ^{1*}, Moussa SAMB ²

¹ Université Cheikh Anta Diop de Dakar-(Sénégal),
khassim.diakhate@ucad.edu.sn

² Lycée Cheikh Hamidou Kane, Mbao, Dakar, Sénégal
sambm614@gmail.com

Reçu le: 27/02/2022

Accepté le: 09/06/2022

Publié le: 14/12/2022

Résumé :

Le sujet du présent article est axé sur l'enseignement arabo-islamique au Sénégal avant l'avènement de la colonisation française. La problématique qu'il a tenté de résoudre tourne autour des circonstances de l'introduction de cet enseignement en Sénégambie. L'article a donc analysé le contexte de l'émergence de ce type d'enseignement. Il a examiné également l'important rôle joué par les Arabo-berbères qui sillonnèrent le pays pour y répandre l'enseignement et la culture arabo-islamiques. La contribution des lettrés autochtones formés par les Arabo-berbères y a été largement expliquée. Les disciplines enseignées, les méthodes qui étaient utilisées, ainsi que l'impact dudit enseignement ont aussi fait l'objet d'une analyse poussée dans ce travail.

Mots-clés : Sénégal, enseignement, Islam, Arabe, lettrés.

Abstract:

The subject of this article focuses on Arab-Islamic education in Senegal before the advent of French colonization. The problem that it tried to solve revolves around the circumstances of the introduction of this teaching in Senegambia. The article, therefore, analyzed the context of the emergence of this type of teaching. He also discussed the important role played by the Arab-Berbers who traveled all over the country to spread Arab-Islamic education and culture. The contribution of indigenous scholars trained by the Arab-Berbers was largely explained. The disciplines taught, the methods used, and the impact of such teaching were also the subject of an in-depth analysis in this work.

* Corresponding author: Khassim DIAKHATE, e-mail: khassim.diakhate@ucad.edu.sn

Keywords: Senegal; education, Islam; Arab; scholars.

1. INTRODUCTION

La date de la pénétration de l'Islam dans l'espace sénégalais n'est pas précisément connue mais le début de sa propagation dans cette zone fut clairement souligné par *Al-Bakrī*, historien arabe et auteur du plus ancien document écrit relatif à l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara. Il rapporta qu'un roi appelé Waar Jaabi (m. 1040 après J.C.), dont le royaume se situait aux rives du fleuve Sénégal, se convertit en Islam et promulgua une loi rendant obligatoire l'apprentissage des préceptes de l'Islam. Cette décision marqua apparemment le commencement de l'implantation massive de l'enseignement arabo-islamique précolonial dans la région sénégalaise (*AL-BAKRĪ*, (1965), p. 172).

Les mesures prises par le roi Waar Jaabi rendant obligatoire l'apprentissage des préceptes de l'Islam avaient vraisemblablement contribué au développement de l'enseignement du Coran, de l'arabe et des sciences islamiques. Il est possible de dire qu'à la suite de l'application des mesures du roi consistant à vulgariser l'Islam, se sont développés peu à peu de nombreux foyers d'enseignements arabo-islamiques dirigés par des marabouts (lettrés) avant d'évoluer vers la création d'écoles et de centres d'enseignement de valeur et de niveau divers. L'enseignement arabo-islamique a donc des racines lointaines dans l'espace sénégalais ; c'est ce qui ressort, d'ailleurs, des propos du voyageur vénitien CA DA MOSTA (1455-1457 après J.C.) qui signalait déjà que « la présence de marabouts enseignants dans la cour du « Budomel » (déformation de *Dammeel* qui était le titre d'un puissant roi dans ledit pays) du Sénégal ayant pour but d'instruire le souverain et son entourage » (NDIAYE Mamadou, (1982), pp. 11-17). La problématique de cet article tourne autour du contexte de l'introduction de l'enseignement arabo-islamique en Sénégal, de ses objectifs, de ses précurseurs, de son contenu, de sa fonction, de son impact et de son évolution jusqu'à la création de la colonie du Sénégal.

Nous utilisons la méthode historique nous permettant de constituer les faits historiques, de les déterminer, de les délimiter, de les analyser et de les expliquer scientifiquement. Le **plan** de notre travail est divisé comme suit : le contexte de l'introduction de l'enseignement arabo-islamique en Séné­gambie, la contribution des arabo-berbères à son émergence et à son développement, l'apport des lettrés autochtones à son ancrage et à son rayonnement, les objectifs et les méthodes de cet enseignement ainsi que son impact sur les populations visées.

2. L'introduction de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal

2.1 La contribution des Arabo-berbères

Le contexte de l'introduction de l'enseignement arabo-islamique en espace séné­gambien fut marqué par la présence des commerçants arabo-berbères dont certains jouèrent le rôle de conseillers financiers auprès des monarques de la région ou celui de prosélytisme religieux. « L'introduction de l'Islam engendra impérativement l'apprentissage du Coran, Livre dont la récitation partielle est obligatoire au cours des cinq prières quotidiennes exigées de tout musulman » (NDIAYE Mamadou, (1982), p. 11). Les récits des Européens qui visitèrent jadis la Séné­gambie corroborent effectivement cette réalité. En effet, c'est « vers la fin de la 1^{ère} moitié du XVII^{ème} siècle que le voyageur français Claude Jeanne Quin de Rochefort a publié un récit de voyage dans lequel apparaissent plusieurs détails relatifs à l'Islam, aux marabouts et à la considération dont ils jouissaient » (NDIAYE Mamadou, (1982), p. 11) dans l'espace séné­gambien. Louis Moreau de Charbonneau, célèbre administrateur et voyageur au XVI^{ème} siècle, a fait allusion dans ses écrits au développement de l'enseignement arabo-islamique dans la Séné­gambie. Carson La. Ritchie I.A (1673-1677), et Mongo Park, célèbre voyageur anglais, constatèrent que l'alphabet arabe était utilisé pour écrire les langues parlées dans la Séné­gambie. Le père Jean Baptiste Labat (1728) faisait allusion aussi à l'enseignement religieux introduit par les Maures, au sein des populations séné­gambiennes (NDIAYE Mamadou, (1982), pp. 17-19).

En abordant le rôle joué par l'alphabet arabe en matière de transcription des langues des populations sénégalaises, Jean Baptiste Labat souligna : « ils n'ont point d'annales de ce qui se passe chez eux, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'écriture excepté les marabouts et quelques grands Seigneurs, personne ne sait ni lire, ni écrire et ils se servent des caractères arabes pour écrire leur propre langue et n'en connaissent point d'autres » (LABAT, (1728), p. 151 et, CAVALIER, 1728, p.151).

Les informations fournies par les voyageurs européens ont permis d'avoir une idée claire de la manière dont l'enseignement arabo-islamique évoluait et se développait dans l'espace sénégalais, depuis le XIV^{ème} siècle jusqu'au XIX^{ème} siècle.

2.2 L'apport des lettrés sénégalais

C'est, en effet, à partir du XVII^{ème} siècle que des enseignants sénégalais très bien formés en sciences arabo-islamiques commencèrent à créer leurs propres écoles et à utiliser les langues locales comme langue d'enseignement. Selon Thierno Ka, le centre d'enseignement le plus célèbre pendant cette période fut celui implanté à Pir, qui est une contrée située actuellement à 100 km de Dakar. Cette localité appartenait alors au royaume wolof du Kajoor (province du Saniokhor). Ce célèbre centre de l'enseignement arabo-islamique était fréquenté par des étudiants appartenant aux différentes tribus de la Sénégal. Il devait son succès à la paix et à la stabilité qui y régnaient en général, à la diversité et à la richesse des matières enseignées, à l'efficacité de ses méthodes d'enseignement et à la disponibilité de ses enseignants qui utilisaient souvent les diverses langues des apprenants pour leur expliquer clairement leurs leçons. Il convient de souligner que le centre d'enseignement de Pir fut fondé et dirigé par les oulémas de la famille *Fall* qui parvinrent à assurer, malgré la modicité des moyens dont ils disposaient, le bon fonctionnement du centre jusqu'à ce que la localité fût attaquée par les colons français qui l'incendièrent entièrement en 1869 (KA Thierno, (1982), pp. 28-56).

3. Le centre d'enseignement de Pir

Le centre d'enseignement arabo-islamique de Pir fut structuré dans sa phase initiale comme suit :

1-La mosquée de Pir constituait un lieu de culte par excellence, mais elle était de temps en temps transformée en salle de classe où un enseignement de différents niveaux était dispensé, d'autant plus qu'elle était un espace abritant des activités socio-économiques et culturelles.

2-un complexe qui abritait le domicile du directeur du centre et sa famille, les logements des élèves et étudiants et de vastes salles de cours et d'apprentissage et une bibliothèque (KA Thierno, (1982), p. 29).

3.1 Le fondateur du centre d'enseignement de Pir

Précisons que le centre d'enseignement de Pir est fondé par Seriñ Oumar Fall dont on ignore la date de naissance mais il est possible de situer la période dans laquelle il a vécu entre 1647 et 1695 après J.C. Il reçut sa formation de son propre père qui lui apprit le Coran qu'il mémorisa et l'initia ensuite aux sciences arabo-islamiques. Des oulémas maures qui vivaient dans la région avaient, en outre, participé à sa formation. Il se rendit ultérieurement au Fuuta où il poursuivit ses études avant d'effectuer un voyage d'étude en Mauritanie et termina ses études supérieures dans les meilleures écoles de ce pays. Il regagna à Pir et y fonda, quelques années plus tard, une école qui deviendra le plus important centre d'enseignement arabo-islamique dans la Sénégalie. Il s'agissait véritablement d'un centre d'attraction de plusieurs étudiants d'origines différentes : du Fuuta, du Bundoo, du Jolof, du Jambour, etc. (KA Thierno, (1982), pp. 27-30).

3.2 Les premiers diplômés du centre de Pir

Les premiers diplômés du centre islamique de Pir sont des fils de son fondateur Seriñ Oumar Faal lui-même, ainsi que d'autres étudiants

originaires de différentes régions de la Sénégambie qui retournèrent dans leurs pays après la fin de leur formation et fondèrent des écoles et centres d'enseignement qui sont devenus ultérieurement très célèbres. Force est de souligner qu'après le décès de Seriiñ Oumar Fall, la relève a été assurée par ses propres fils et petits-fils, du XVII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle après J.C. Il y a, dans cette époque, un autre pionnier de la diffusion de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal, il s'appelait Seriiñ Muhtār Ndumbé Diop (mort en 1783 après J.C.), qui fit une partie de ses études supérieures au centre de Pir, et fonda la cité de Kokki et son école islamique qui a connu un grand rayonnement. D'autres érudits avaient également poursuivi leurs études supérieures au centre de Pir et ils sont devenus d'importantes autorités politico-religieuses dans leurs régions, comme Mālik Sy qui, après avoir terminé ses études supérieures au centre de Pir, est retourné à son pays d'origine en 1695 après J.C. et y enseigna les sciences arabo-islamiques avant de se lancer dans une guerre de *ġihād* contre le pouvoir politique qui y régnait et il a pu l'éliminer et le remplacer par un État islamique. Le célèbre Almāmy Abdul Qādir Kane faisait partie aussi des anciens étudiants du centre de Pir. Il est rentré à son pays, le Fuuta Tooro, après avoir terminé ses études supérieures et il s'est engagé dans un mouvement politico-religieux dirigé alors par Cerno Suleyman Baal qui avait pour but de combattre le régime Deniakobé. Lorsque les dirigeants du mouvement sont parvenus à renverser le système politique tyrannique qui régnait en maître sur leur territoire et à fonder l'État islamique (l'Almāmyat) au Fuuta Tooro en 1776 après J.C., ils nommèrent Abdul Qādir Kane comme chef de l'État. D'après Thierno Ka, la majeure partie des autorités de cet État islamique ont étudié, ne serait-ce qu'une courte période, au centre de Pir. (KA Thierno, (1982), pp. 31-48).

3.3 Les autres centres d'enseignement de la Sénégambie

Il convient de noter que d'importants centres d'études arabo-islamiques existaient dans différentes régions de la Sénégambie dont les plus célèbres sont les suivants :

1- Le centre de Kokki qui est situé à 30 km de la ville de Louga, chef-lieu de la région dans laquelle il se trouve, et à 230 km de Dakar, la capitale du Sénégal. Ce centre, fondé par Seriñ Muhtār Ndumbé (m.1783 après J.C.), éminent érudit formé dans les plus prestigieux centres d'enseignement de Fuuta, de Pir et de la Mauritanie. Son centre dispensait des cours de qualité de tous les niveaux d'enseignement arabo-islamique jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle (K. Thierno, (1994), pp.90-91).

2 -Les centres de Thilogne, de Haluar, Gigeleion et Gedi, qui sont situés dans un groupe de villages à Fuuta Tooro, au nord du Sénégal. Des savants célèbres des familles Bousso, Tall, Kane et autres ont y grandi et fait leurs études tout entières.

3- Centre Thiamain Jolof, dans lequel un certain nombre de personnalités islamiques éminentes au Sénégal ont fait leurs études, au cours du 18ème siècle après J.C. (SAMB Amar, KA Thierno, MBACKÉ Khadim, (1994), pp.71-113).

4. Les écoles coraniques ou les *daara*

Généralement, les écoles coraniques étaient installées dans les agglomérations ou dans les villages ou bien dans leurs proximités. Les espaces dans lesquels les écoles coraniques étaient installées provenaient d'un don, d'une part, venant de bonnes volontés riches, pieux ou, d'autre part, de l'autorité politique, c'est-à-dire les rois ou leurs représentants. C'est ce qui ressort des propos d'Amar Samb selon lequel « c'était le Seriñ « *fak tal* » (le maître coranique) qui recevait de la part du roi, s'il en faisait la demande, des concessions sur lesquelles il pouvait s'établir et grouper ses adeptes » (SAMB Amar, (1972), p. 25). L'école était alors installée dans des milieux habités et était souvent attenante au domicile du marabout, elle se tenait soit dans la cour, ou la véranda ou à l'intérieur d'une case réservée à cet effet, soit en plein air ou à côté de la mosquée, ou devant la boutique du marabout commerçant, parfois en pleine rue ou sous l'ombre d'un arbre. Ainsi, les élèves des écoles coraniques étaient-ils, en général, assis à même le sol, en rangs serrés, répétant

pendant des heures en chœur des versets que le maître coranique prononçait et qu'ils durent apprendre par cœur. Il convient de rappeler que les élèves entamaient une vie scolaire sans matériel pédagogique, sinon une planchette de bois, à côté de l'encre (*daa*) et la plume (*xalima*) du maître de l'école coranique; déformation du mot « qalam », signifiant stylo en arabe. Il apparaît donc en filigrane une grande simplicité dans la structure et le fonctionnement des daaras et cela semble expliquer aussi dans une certaine mesure leur implantation massive à travers le Sénégal. Quels étaient donc les objectifs et la méthode d'enseignement de ces écoles coraniques ? (NDIAYE Mamadou, (1982), pp. 54-59).

4.1 Les objectifs et les méthodes d'enseignement

L'objectif principal visé par les écoles coraniques consiste à permettre à leurs élèves de mémoriser l'intégralité du Coran. De ce fait, tout est mis en œuvre dans les écoles coraniques pour que leurs élèves puissent apprendre par cœur le Coran, livre Sacré de l'Islam dont découlent toutes les sciences arabo-islamiques et dans lequel il y a un verset qui reflète l'immensité des connaissances qu'il renferme : « Nous n'avons dans le livre rien oublié » (Le Coran, S. 6. V. 38).

Parlant de l'importance du Coran, Mamadou Ndiaye souligne que « celui-ci embrasse toute la législation musulmane quant à la vie religieuse, juridique, sociale, économique, culturelle etc... » (NDIAYE Mamadou, (1982), p. 1).

4.2 Méthodes d'enseignement du Coran

Dans la plupart des écoles coraniques d'alors, la mémorisation précédait tout autre étude ou acquisition de connaissance. Elle constitua donc une étape importante voire fondamentale. C'est la raison pour laquelle l'élève qui réussissait à mémoriser le Coran jouissait d'une grande notoriété au sein de la société et il portait le titre de « *Kaaf* » (mot wolof signifiant un esprit rempli). Dans certaines contrées, le titre de « *Kaaf* » était parfois considéré comme une dot et chez certaines familles le fait de ne pas pouvoir réciter le Coran par cœur pouvait être perçu comme une sorte de déshonneur.

Tout cela semble bien montrer l'importance qu'a revêtue et que ne cesse de revêtir aujourd'hui la mémorisation du Saint Coran au sein de plusieurs familles de la communauté musulmane sénégalaise. Nous allons examiner la méthode que les écoles coraniques utilisaient du début de l'apprentissage jusqu'à la mémorisation totale du Coran.

L'apprentissage débutait avec l'étude des vingt-huit lettres (28) de l'alphabet arabe, enseigné avec comme support du Coran lui-même. Ce premier contact avec l'alphabet est appelé en wolof « *liifantu* ». Après le « *liifantu* » (apprentissage de l'alphabet), la maîtrise des différentes voyelles brèves ou longues (a, i, u, et â, î, û), l'élève passe à l'étape du « *boolé* » en wolof (rassembler les lettres pour lire progressivement). Dans cette perspective, les maîtres des écoles coraniques ont créé un alphabet imagé pour mieux faire comprendre des lettres de l'alphabet arabe que les langues des apprenants n'ont pas souvent.

Ensuite, après le « *liifantu* » (apprentissage de l'alphabet), l'élève suit l'étape appelée en wolof « *ijj* » (l'étude du découpage syllabique), puis « *boolé* » (lecture courante), il entame alors le processus de mémorisation (*mokkal*). En outre, pendant cette période, l'élève apprend à la fois à mémoriser le Coran mais il se lance dans l'exercice de la maîtrise de l'écriture « *bind* ». En fait, le maître d'école coranique écrit sur une planchette des versets que son élève apprend et il les recopie plusieurs fois en vue de les réciter par cœur correctement. Ensuite, le maître d'école coranique procède parfois à des séances appelées « *nafar* » (révision en wolof) sur l'écriture et la mémorisation des sourates. Enfin, arrive la dernière étape appelée « *wacc* » (étape finale en wolof), consistant à apprendre le Coran du début à la fin. Par ailleurs, le terme « *wacc* » fait allusion au sens du devoir accompli par rapport à la tâche ardue que constitue la mission d'apprendre tout le Coran (NDIAYE Mamadou, 1982, pp. 60-75 ; MBACKÉ Khadim, (1994), p. 7-8).

En dépit du fait qu'il ait appris le Coran, de la sourate « *al Fātiḥa* » (sourate 1) jusqu'à la sourate 114 (« *An-nās* »), l'élève passe

à l'étape de ce qu'on appelle le « *ñajji* » en wolof, il s'agit de mémoriser le Coran selon l'ordre habituel du livre sacré de l'Islam, c'est-à-dire de « *la Fātiḥa* » à la sourate « *An-nās* ». À cette étape, l'élève abandonne la planchette et utilise la version papier du Livre saint avec un ou deux quarts de « *ḥizb* » (soixantième du Coran). Il s'en suit alors une autre étape appelée « *géndel* » en wolof, c'est-à-dire un perfectionnement ayant pour objectif de combler les lacunes de l'apprentissage de l'élève. Au bout de toutes ces étapes notées ci-dessus, l'élève pourrait recevoir le titre de « *kaañ* » décerné à quelqu'un qui maîtrise parfaitement le Coran, c'est-à-dire quelqu'un qui a appris le Coran par cœur tout en ayant la capacité de l'écrire intégralement, en s'appuyant uniquement sur ce qu'il a mémorisé. Le processus menant à ce niveau élevé d'apprentissage portait le nom de « *beqqi* » en wolof où l'élève reprenait sa planchette et s'exerçait à réécrire une partie bien déterminée du Coran à présenter au maître de l'école coranique pour correction. Ensuite, il poursuit ses exercices en écrivant sur des feuilles toutes les sourates du Coran tout en veillant au respect des règles de lecture et d'écriture. En définitive, si le tout est sanctionné d'un succès, il pouvait donc mériter le grade le plus élevé dans ce domaine (NDIAYE Mamadou, (1982), pp. 75-78), (MBACKÉ Khadim, (1994), pp. 7-8).

En outre, les obstacles rencontrés dans l'exercice de leurs métiers ont poussé les maîtres coraniques à mettre sur pied des systèmes dont l'objectif consiste à aplanir les difficultés liées à la mémorisation du Coran. C'est ainsi que vit le jour une technique appelée « *waññ* », qui signifie compter ou énumérer en wolof avec une terminologie souvent empruntée au pulaar. Cet art consistait à trouver des raccourcis pour certaines sourates, par exemple : « 'Āli'imrān » devient « ' Āli », pour les lettres avec un alphabet imagé, les chiffres, des signes spécifiques, entre autres. Il convient de souligner que cette science permet d'éviter les obstacles liés à la prononciation et à l'ignorance des règles de la grammaire et de la morphologie arabes (NDIAYE Mamadou (1982), 78-91).

Le programme d'enseignement de l'école coranique est sanctionné par un examen appelé « *ceet* » en wolof, marquant la fin des études coraniques. En effet, il s'agit d'un examen qui se faisait au village natal de l'élève en présence de plusieurs lettrés où il récitait tout le Coran, de la « *Fātiḥa* » à la sourate « *An-nās* ». Finalement, si l'examen est couronné de succès, le lauréat pouvait alors jouir dorénavant d'une grande notoriété auprès des siens et bénéficiait d'une grande estime et de la considération de tous. Il faut noter que le tout était clôturé par de véritables festins. À l'issue de cette étape, certains optaient pour la poursuite de leurs études dans le domaine des sciences arabo-islamiques (MBACKÉ Khadim, (1994), p. 9-10).

5. Les disciplines enseignées dans les centres d'enseignement

Les apprenants qui sont parvenus à mémoriser le Coran avaient la possibilité de continuer leurs études dans leurs écoles coraniques si celles-là en dispensaient et ils pouvaient également les poursuivre dans d'autres écoles éloignées de leurs fiefs. Cette mobilité des apprenants fut appelée en wolof le « *laxas* » (SAMB Amar, (1972), pp. 27-28).

Les disciplines qui étaient enseignées dans la quasi-totalité des centres d'enseignement arabo-islamique sont réparties comme suit :

5.1 Le Tawḥīd ou la science de l'unicité de Dieu

Il s'agit, tout d'abord, d'inculquer au fidèle les notions fondamentales de l'Unicité divine consistant à croire en un Dieu Unique, sans aucun associé comme l'indique le Coran (« Dis : « Lui, Dieu, est Unique. Dieu, l'Absolu Et nul n'est égal à lui » (Coran, S. 112, V. 1, 2 et 4), à connaître les envoyés de Dieu, leurs missions et la nécessité d'attester leur véracité. L'étudiant apprendra par la suite des ouvrages lui permettant de consolider ses connaissances de base et d'apporter des arguments sur leur pertinence. Les ouvrages enseignés dans les centres d'enseignement arabo-islamiques en la matière sont :

a- « *Aqsâ mud-dîn* » : l'auteur de ce traité est anonyme, c'est un livre d'initiation au « *tawhîd* ». (L'unicité de Dieu) ; le niveau de ce traité correspond à celui des débutants.

b-« *'Aqîda Al-Bajûrî* » dont l'auteur, qui s'appelait *Ibrahîm AlBajûrî*, est un égyptien du village *d'Al Bajûr*. Il avait été le Cheikh d'Al Azhar (le Recteur de l'université d'Al-Azhar), le titre original de son ouvrage est : *tuhfat al murîd 'ala Ğawhara at-tawhîd*, il traite des questions de « *tawhîd* » relatives aux Noms et Attributs de Dieu, à la foi en Dieu, en ses prophètes, en leurs missions et à toutes les questions concernant la théologie de manière globale. Le niveau de ce traité est intermédiaire.

c-« *Idâ'a ad-dujunna fî-'aqâ'id as-sunna* », c'est un traité théologique enseigné au niveau de l'enseignement moyen, son auteur est *Muḥammad Al Maqqarî*, il est décédé en 1041 de l'hégire /1632 après J.C.

d-« *As-sanûsîyya* », c'est un traité théologique dont le titre original est « *'Umm al-Brâhîn* », son auteur est *Muḥammad Ibn Yûsuf As-sanûsî*, éminent érudit algérien décédé en 1490 après J.C. Son ouvrage, qui aborde toutes les questions fondamentales de la théologie islamique, est étudié en général par les apprenants dont le niveau est intermédiaire. Il convient de souligner qu'il y a un autre traité intitulé : « *As-sanûsiyya al-Kubrâ* », écrit par le même auteur algérien et qui étudie d'une manière approfondie les différentes thématiques de la théologie islamique. Ce livre est enseigné au niveau supérieur (NDIAYE Mamadou, 1982, pp. 93-95). (*Khassim DIAKHATE (2019), pp. 57-58*

Il convient d'indiquer qu'il y a différentes écoles théologiques en Islam et que les écoles théologiques *mu'tazilite, hanbalite, 'aš'arite et matiridite* sont les plus célèbres. (L. GARDET et M.M. ANAWATI, p.101-171). Il faut préciser cependant que la presque totalité des livres théologiques enseignés dans les centres d'enseignement arabo-

islamique de la Sénégambie sont écrits par des auteurs qui appartiennent à l'école 'aš'arite.

5.2 Le fiqh ou le droit musulman

Cette matière est d'une importance capitale car elle traite des questions qui touchent tous les aspects de la vie quotidienne et des pratiques cultuelles des musulmans, particulièrement la prière, les partages successoraux, les ventes, le jeûne, la « zakāt » (aumône légale), la pureté rituelle, entre autres. Les ouvrages de fiqh enseignés dans les centres d'enseignement arabo-islamique sont assez nombreux et nous en citons les suivants :

a-« *Al aḥḍarī* » ou « *Muḥtaṣar Al-aḥḍarī* » est un ouvrage de droit islamique, écrit par 'Abd Ar- *Rahmân al-Aḥḍarī* qui est mort en 1575 après J.C. Il est originaire de Biskra en Algérie. Ce livre, qu'étudient en général des débutants, traite brièvement de problèmes de foi, de morale, mais il met surtout l'accent sur les devoirs canoniques incombant à chaque musulman qui a atteint la majorité légale, sur les conditions du repentir, sur la pureté légale, sur les ablutions et la pureté du corps, sur le *tayammum* (qui est un procédé consistant à s'essuyer les mains et le visage avec de la terre propre ou du sable si l'eau n'est pas disponible), sur la prière et ses pratiques obligatoires (*farā'id*), semi-obligatoires (*sunan*) et surrogatoires (*nawāfil*), ainsi que sur les oublis ou omissions qui peuvent avoir lieu au cours de la prière, entre autres. Cet ouvrage est le plus célèbre manuel de fiqh enseigné dans les écoles de la Sénégambie (NDIAYE Mamadou, (1982), pp. 95-97 ; SAMB Amar, p. 27).

b-« *Muqadimma al-'ašmāwī* » : c'est ouvrage écrit par *Abd al-Bārī Al-'ašmāwī 'Ar-rifā'ī*, qui est un jurisconsulte égyptien de 16^{ème} siècle après J.C., il y traite les différentes questions de rite *mālikite*. Il est étudié en général par des débutants.

c-« *Al Muršid al-mu'in 'alā aḍ-ḍarūri min 'ilm ad-dīn* » : cet ouvrage est écrit par Ibn 'Āchir (1582-1621 après J.C.), de rite *mālikite*, il naquit et mourut à Fez au Maroc et il traite des questions de théologie et de droit musulman, les questions de foi et de « fiqh » y sont

globalement traitées. Le niveau des apprenants qui l'étudient est en général intermédiaire.

d-« *Muqaddima Al-'izzīyya* » : c'est un livre écrit par *Muḥammad Ali ibn Ḥussayn al-Malikī* (m.1532 après J.C.). L'auteur, qui est un jurisconsulte égyptien, y a analysé et expliqué tous les aspects relatifs au droit musulman enseignés aux apprenants dont le niveau est intermédiaire.

e-« *Ar-risāla* » : il est l'un des ouvrages les plus célèbres en matière de droit musulman dans les centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais. Il est en général enseigné aux apprenants dont le niveau est intermédiaire. Son auteur est *Muḥammad 'abdallah Ibn Abī Zayd al qayrawānī*, il est un jurisconsulte tunisien, originaire du Qayrawān, décédé en 996 J.C. Son ouvrage a été traduit et commenté dans plusieurs langues.

f-« *Muḥtaṣar Al-ḥalīl* » c'est un ouvrage écrit par un célèbre jurisconsulte égyptien décédé en 1374 après J.C. Cet ouvrage a fait l'objet de plusieurs traductions et de commentaires et il a été publié à Paris en 1855. Il convient de souligner qu'il est le plus important ouvrage juridique de rite mālikite, enseigné dans les classes supérieures des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais. Les questions les plus complexes de l'école juridique mālikite y sont largement analysées et expliquées.

g-«*Al-Waraqāt*», cet ouvrage est enseigné en classe supérieure des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais, il traite des questions relatives à la méthodologie juridique. Son auteur est *Abul-Ma'ālī Al-Ḡuwaynī*, un célèbre théologien originaire de *Niṣāpūr* en Iran qui est mort en 1085 après J.C.

5.3 Les ouvrages de grammaire et de morphologie

Il s'agit de la grammaire et de la morphologie. Les ouvrages de grammaire les plus fréquents étaient :

a-« *al ajrūmiyya* » : ouvrage écrit par *Aṣ-ṣanhājī*, mort en 1323 après J.C., il étudie la phrase, les particules, les différentes voyelles, les prépositions, le genre, les différents compléments, l'adjectif, etc... Il s'agit d'un livre d'initiation aux règles de base de la grammaire arabe.

b-« *Mulḥat Al 'I'rāb* » : c'est un livre écrit par *Al-Ḥarīrī*, qui est décédé en 1122 après J.C., et qui est composé de 379 vers, répartis en huit (8) chapitres consacrés à l'étude de la phrase, du verbe, des particules, du défini, de l'indéfini, des pluriels, de l'annexion, des différents compléments de l'apocopé, du conditionnel etc.

c-« *lāmiyat al'af'āl* : c'est un ouvrage dont l'auteur est *Ġamāl Ad-dīn Muḥammad Ibn 'Abdallah*, plus connu sous le nom d'*Ibn Mālick* (1203-1204-1274 après J.C). Cet ouvrage de morphologie est consacré à l'étude des verbes. Force est de souligner qu'*Ibn Mālik* a écrit d'autres ouvrages de grammaire dont *Kitāb alfiyat ibn Mālik* qui est composé de mille vers traitant toutes les questions de la grammaire arabe de haut niveau qui sanctionnait l'étude de cette discipline dans les centres d'enseignement de la Sénégambie (NDIAYE Mamadou, (1982), pp.103-107).

5.3 Livres de langue et littérature arabes

a-« *Maqṣūrat Ibn Durayd* », ce recueil de poèmes littéraires est écrit par *Muḥammad Ibn al-ḥassan Ibn drayd al-'Azdī*, mort en 1273 après J.C. Il est, en général, enseigné en classe intermédiaire des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais.

b-« *Nayl al-'Amānī* », ce recueil de poèmes littéraires est écrit par *Al-ḥassan Ibn Mas'ūd* qui est mort en 1691 après J.C. Il est habituellement enseigné en classe intermédiaire des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais.

c-« *Lāmiyat Al-'arabe* », c'est un poème écrit par *Aš-šānfrā*, un célèbre poète qui a vécu à l'époque antéislamique, il est généralement enseigné en classe intermédiaire des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais.

d-« *Lāmiyat al-'Ajam* », c'est un poème écrit par *Mu'ayyid ad-dīn Al-'Asfa'ānī*, poète mort en 1121 après J.C. Ce poème est habituellement enseigné en classe intermédiaire des centres d'enseignement arabo-islamique sénégalais.

e-« *Al-Mu'allaqāt as-sitta* » (les six recueils de poèmes suspendus), c'est un ensemble de recueils de poèmes dont la qualité remarquable

avait poussé les critiques littéraires de cette époque préislamique à recommander qu'ils soient accrochés sur la Ka'ba, afin d'honorer leurs auteurs et de promouvoir les six recueils de poèmes les plus en vogue avant l'avènement de l'Islam. Ces recueils étaient enseignés en classe supérieure des centres d'enseignement sénégalais.

Précisons que d'autres livres de haut niveau faisaient partie du programme de l'enseignement supérieur desdits centres. Il s'agit de :

1-« *Al-Ġawāhir al maknūn* » qui est un ouvrage de rhétorique écrit par *Abd Ar-rahmān Al-Aḥḍarī*, qui est d'ailleurs l'auteur d'un autre traité intitulé *Al-“aḥḍarī”* mentionné plus haut.

2-« *Tabṣīra al adhhān* », c'est un ouvrage de rhétorique écrit par *Sa'īd Ibn Muhammad Al-Ġakanī*, qui est un érudit mauritanien décédé en 1810 après J.C.

3-« *Matn As-sullam fī al mantiq* », c'est un ouvrage consacré à l'étude de la logique, écrit par *'Abd Ar-rahmān Al-Aḥḍarī*, mentionné plus haut.

4- «*Al-ḥazrajīyya fī 'ilmiyyal 'arūd wal-qawāfī*», est un traité de la métrique écrit par *Abū-l 'abbās Ahmad Al qanā'ī*, un lettré égyptien décédé en 1454 après J.C.

5-« *Tafsīr al-Ġalālayn* », c'est un commentaire succinct du Coran, écrit par *Ġalāl Ad- dīn as-suyūṭī* (1445 -1505 après J.C) et *Ġalāl ad-dīn al Mahallī* (1388-1459 après J.C.). D'autres commentaires étaient aussi enseignés au niveau supérieur, comme ceux d'*Al-Bayḍawī*, un érudit mort en 1286 à Tabriz en Iran, et de *Faḥr ad-dīn ar-rāzī* décédé en 1210 après J.C. à Hérat en Afghanistan. D'autres matières scientifiques étaient aussi enseignées dans les écoles arabo-islamiques, telles que la géographie, l'astronomie, l'arithmétique et l'astrologie. (SAMB Amar, (1972), p. 27-28 ; KA Thierno, p. 88).

5.4 La méthode d'enseignement

La méthode la plus suivie était de traduire mot à mot certains ouvrages, d'en donner de brèves explications et de les réciter par cœur. Il convient de souligner que les manuels du programme des centres d'enseignement arabo-islamique étaient, en général, composés des ouvrages de la poésie didactique et cela avait pour but de

permettre aux apprenants de les mémoriser sans peine, comme ce fut le cas avec les mille vers de « Al fiyya », et les 114 vers « lāmiyya al af'āl. En outre, il y a lieu de souligner l'absence d'évaluation périodique rigoureuse dans cette forme d'enseignement qui était d'ailleurs quasi-identique à celle qui était alors en vigueur en Mauritanie et dans les autres pays maghrébins (NDIAYE Mamadou, (1982), pp.107-111).

6. CONCLUSION

Nous avons étudié les points les plus saillants de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal à l'époque précoloniale. Nous avons analysé le contexte de l'émergence de cet enseignement, les facteurs qui ont favorisé son développement ; nous avons également examiné ses matières, ses méthodes et ses moyens. C'est la loi que promulgua le roi du Teckrur Waar Diaabi (m. 1040), consistant à généraliser l'apprentissage des préceptes de l'Islam, qui marqua véritablement le début de l'introduction de l'enseignement arabo-islamique en terre sénégalienne. Ce sont des ressortissants arabo-berbères qui donnaient des cours aux autochtones. Ils sillonnèrent les contrées de la Sénégambie en enseignant, aux différentes catégories de sa population, le Coran, les préceptes de l'Islam et les notions de base de la langue arabe. Tout porte à croire que les Arabo-berbères avaient accompli avec succès leur mission de vulgarisation des sciences arabo-islamiques ; car beaucoup de lettrés sénégalais, qu'ils avaient formés, commencèrent à partir des 17 siècles à assurer effectivement la relève en matière d'enseignement arabo-islamique. Des lettrés autochtones avaient créé, dans ce contexte, leurs propres écoles et centres d'enseignement et ils y dispensaient correctement des cours relatifs à toutes les disciplines des sciences arabo-islamiques. Le centre d'enseignement fondé par Serin Oumar Faal à Pir illustre parfaitement l'important rôle que les lettrés sénégalais jouaient à cette époque en ce qui concerne la diffusion des sciences arabo-islamiques qu'ils maîtrisaient absolument.

Il convient d'indiquer qu'ils ont réussi à accommoder l'utilisation des techniques de discours de leurs langues au système didactique des sciences arabo-islamiques qu'ils enseignaient. Leurs programmes d'enseignement étaient quasi-identiques à ceux qui étaient alors en vigueur en Mauritanie ainsi que dans les autres pays maghrébins. L'enseignement arabo-islamique dans l'espace sénégalais constitua le soubassement d'une civilisation islamique enrichie des valeurs traditionnelles sénégalaises compatibles avec l'Islam, qui rayonnait dans cet espace et dont les impacts sur l'environnement et le comportement de ses populations sont encore importants, malgré les différents moyens que les autorités coloniales françaises avaient utilisés pour l'anéantir et mettre à sa place leur propre civilisation.

6. Références:

1. Livres :

(En français):

- DURAND, Jean Baptiste (1802). *Voyage au Sénégal*, Librairie Henri Agasse, Paris.
- GARDET Louis et M.M. ANAWATI, (1981) *Introduction à la théologie musulmane*, J. Vrin, Paris
- LABAT Jean Baptiste (1728). *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale*, I, Cavelier, Paris.
- MBACKÉ Khadim (1994) *Daaras et droits de l'enfant*, Publifan, Dakar.
- MBACKE Khadim, KA Thierno, SAMB Amar, (1994) *Culture et Civilisation Islamique*, ISESCO, Maroc.
- MBACKE Khadim, (1995), *Soufisme et Confréries Religieuses au Sénégal*, Imprimerie Saint-Paul, Dakar.
- MONTEIL Vincent (1969) *Islam in Africa*, J. Kritzeck et I.M. Lewis, New York.
- PARK Mongo (1799) *Travel in the interior districts of Africa in the years, 1796 and 1797*, London, Bulmer.
- SAMB Amar (1972) *Essai sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe*, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN, N° 87), Dakar.

- THILMANS, G. et de MORAES (1971) N.I, *le Sénégal dans l'œuvre d'Olfried Dapper*, Bifan, Bulletin de l'IFAN-B (33) : 508-563.
-ZOUBER MAHMOUD Abdou (1977) *Ahmad Bâbâ de Tombouctou (1556-1627) sa vie et son œuvre*, Maisonneuve et Larose, Paris.

(En Arabe) :

- AL-BAKRI Abū Ubayd (1965) *Massālik Wal-Mamālik (Description de l'Afrique septentrionale)*, Adrien Maisonneuve, Paris.
-AT-TUMBUKTI Ahmad Bâbâ (19891) *Nayl al-Ibtihâdj bitatrîz Ad-dîbâdj, Manchûrât Kullihat ad-da'wa al'Islâmiyya, Trâbulus*.

2. Thèses:

- KA Thierno (1982) *L'Enseignement arabo-islamique, l'école de Pir-Saniokhor : son histoire et son rôle dans la culture arabo islamique au Sénégal du XVIIe au XXe siècle*, Thèse.de Doctorat, 3e cycle, université de Paris-Sorbonne (Paris IV).
-NDIAYE Mamadou (1982) *L'Enseignement Arabo-islamique au Sénégal*, Thèse.de Doctorat, 3e cycle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dakar.

3. Revue:

Khassim DIAKHATE (2019) :

إسهام السنوسي والمغربي في إحياء تراث علم الكلام الأشعري والفقهاء المالكي ونشره في بلاد المغرب العربي وغرب إفريقيا.

(Ishām as-sanūsī wa al-magīlī fī ihyā' turāt 'ilm al-kalām al-'arī wa al-figh al-mālikī fī našrihī fī bilād al-magrib al-'arabī wa ġarb ifrīqiyā), in *Elmofakir*, Volume 3, Numéro 1, ISSN 2543-3830. Université d'Alger2
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/92974>